

DEC210725DR12

Décision portant nomination de M. Stéphane THERAUBE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7346 intitulée Centre de Physique des Particules de Marseille (CPPM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7346 intitulée Centre de Physique des Particules de Marseille (CPPM) et nommant M. Cristinel DIACONU en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7346 en date du 07/09/2021 ;

Considérant que M. Stéphane THERAUBE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée en novembre 2020 et janvier 2021 par le CNRS DR12 à Marseille,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Stéphane THERAUBE, Ingénieur de Recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7346 intitulée Centre de Physique des Particules de Marseille (CPPM), à compter du 1^{er} février 2021.

M. Stéphane THERAUBE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Stéphane THERAUBE est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 16/02/2021

Le directeur de l'unité
M. Cristinel DIACONU

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Mme Ghislaine GIBELLO

Visa du président d'Aix-Marseille Université
M. Eric BERTON

